



**ARRÊTÉ DU MAIRE**

Département du NORD  
Arrondissement de DOUAI  
Canton SIN LE NOBLE

**INTERDICTION D'ACCES AU PARC DES ARBANDRIES**  
**Course des écoles 22 et 23 mai 2024**

Nous, Maire de la Ville de Lallaing,  
Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2212-1 à 2213-1,  
Considérant la demande du Service Jeunesse de la commune de Lallaing,  
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, Livre 1, huitième partie, signalisation  
Temporaire approuvée, arrêté interministériel dans sa version consolidée d'Août 2009,  
Considérant la demande, [RGPD : Donnée privée occultée] responsable événements et manifestations,  
Mairie de LALLAING-Place Jean Jaurès-59167 Lallaing pour un arrêté de police de circulation,  
Considérant qu'il y a lieu de réglementer l'accès au Parc des Arbandries « Parc FRANCIS DUREUX »,  
Considérant qu'il nous appartient de prescrire toutes les mesures utiles au maintien du bon ordre et de la sécurité  
publique de jour, comme de nuit,  
Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des participants et des écoliers,

**ARRÊTONS**

**ARTICLE 1** : L'accès au « **Parc des Arbandries « PARC FRANCIS DUREUX »** sera interdit au public à partir  
du mercredi 22 Mai 2024 au jeudi 23 Mai 2024.

**ARTICLE 2** : Le parc des Arbandries est interdit d'accès suite à la mise en place de l'évènement « courses des  
écoles » qui aura lieu les 22 et 23 mai 2024 afin de garantir la sécurité des participants et des organisateurs.

**ARTICLE 3** : Les services techniques communaux seront chargés de la pose des panneaux de signalisation  
portant la réglementation en vigueur.  
Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois et règles en vigueur.

**ARTICLE 4** : Ampliation du présent arrêté sera transmis à :  
- Madame la Directrice Générale des Services ;  
- Madame la Directrice des Services Techniques ;  
- Monsieur le Commissaire de Police de Douai ;  
- Monsieur le Chef du Groupement 5 – SDIS 59 –  
- Service Jeunesse.

**A Lallaing le 25 Mars 2024**

**Le Maire,**

**Jean Paul FONTAINE**